



N<sup>o</sup> 226

Le 27 septembre 1989

LE CANADA ET L'URSS SIGNENT UN  
PROTOCOLE DE COOPERATION

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui que le Canada et l'URSS avaient renouvelé l'Accord à long terme visant à faciliter la coopération économique, industrielle, scientifique et technique entre les deux pays.

L'accord prévoit la tenue périodique de réunions de la Commission mixte de coopération économique; c'est l'instance privilégiée pour les questions commerciales et économiques entre le Canada et l'URSS.

Cette année, la Commission s'est réunie à Ottawa du 25 au 27 septembre. Parmi les questions à l'ordre du jour, mentionnons : les conditions pouvant présider à l'amélioration des coentreprises, l'incidence des réformes économiques en Union soviétique sur les relations commerciales bilatérales ainsi que les échanges de techniques industrielles.

M. Crosbie a déclaré que l'accord permettra d'améliorer les relations commerciales et économiques entre le Canada et l'URSS. Il a également pour effet de mettre sur pied un programme conjoint qui sera particulièrement dynamique au cours de l'année qui vient.

"Je m'intéresse surtout à la série de tables rondes bilatérales sur les sciences et la technologie qui se tiendront à Toronto, Montréal et Edmonton au printemps de 1990. Elles réuniront des intervenants clés du milieu des affaires, du secteur public et du milieu universitaire qui examineront les possibilités de coopération scientifique et technologique," a dit M. Crosbie.

Les programmes bilatéraux de coopération entre les écoles d'administration canadiennes et les établissements soviétiques permettent aux gestionnaires soviétiques qui administrent des entreprises d'État ou des coentreprises de se familiariser avec les pratiques de gestion occidentales.

.../2

M. Crosbie a également noté avec satisfaction que depuis quelques années, les entreprises canadiennes sont de plus en plus présentes sur le marché soviétique. En outre, c'est la première fois que des groupes du secteur privé comme le Conseil d'entreprise Canada-URSS prennent part à la réunion de la Commission mixte de coopération économique.

"Le bilan de l'activité des entreprises canadiennes sur le marché soviétique au cours des deux dernières années est vraiment impressionnant. Depuis mai 1988, vingt-trois coentreprises ont été créées par des firmes canadiennes et soviétiques et nous savons qu'au moins quarante autres projets sont à l'étude," a déclaré M. Crosbie.

"Les changements en cours en URSS, l'intérêt incroyable suscité au Canada ainsi que les similitudes sur le plan de la géographie et des conditions naturelles offrent d'innombrables possibilités qui comportent des avantages mutuels et que nous devons continuer à exploiter," a ajouté M. Crosbie.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent contacter le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

(613) 995-1874